

Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil extraordinaire du 21 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, **le vingt et un juillet à** vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de *BESSONCOURT*, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **Thierry BESANCON**, Maire.

Présents : BESANCON Thierry, ARRIGHI Pascal, PASQUIER Virginie, BALON Donat, FROIDEVAUX Guillaume, HARDOUIN Yves, MONTILLOT Aurélie, ROBERT Cécile, SIBRE Ludivine

Excusés : NGUYEN DAI Luc (Proc. à V. Pasquier) ,SARR Isabelle(Proc. à L. Sibre)

Absents : BOUCON Henry, SCHEUBEL Baptiste

Madame Virginie Pasquier a été nommée secrétaire.

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2021 à l'unanimité

Programme de travaux sylvicoles 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme de travaux sylvicoles de l'ONF concernant des travaux de dégagements manuels, d'élagage de peuplements, de broyage et de plantations.

Ces travaux effectués manuellement sur les parcelles 15,18 et 23 par les services de l'ONF doivent être réalisés rapidement, c'est pourquoi le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le devis proposé.

Le devis d'un montant de 10785.10 € ht est analysé par les membres du conseil, le Maire apporte les explications nécessaires.

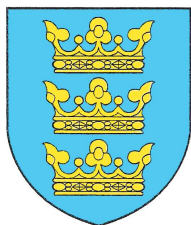
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, Décide de valider la totalité du devis pour un montant de 10785.10 € ht soit 11863.62 € ttc

Autorise le Maire à signer le devis.

.

Séance levée à 20h50

Prochain Conseil Municipal vendredi 17 septembre 2021 à 20 h.



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil extraordinaire du 21 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, **le vingt et un juillet à** vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de *BESSONCOURT*, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **Thierry BESANCON**, Maire.

Présents : BESANCON Thierry, ARRIGHI Pascal, PASQUIER Virginie, BALON Donat, FROIDEVAUX Guillaume, HARDOUIN Yves, MONTILLOT Aurélie, ROBERT Cécile, SIBRE Ludivine

Excusés : NGUYEN DAI Luc (Proc. à V. Pasquier) ,SARR Isabelle(Proc. à L. Sibre)

Absents : BOUCON Henry, SCHEUBEL Baptiste

Madame Virginie Pasquier a été nommée secrétaire.

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 2 juillet 2021 à l'unanimité

Programme de travaux sylvicoles 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme de travaux sylvicoles de l'ONF concernant des travaux de dégagements manuels, d'élagage de peuplements, de broyage et de plantations.

Ces travaux effectués manuellement sur les parcelles 15,18 et 23 par les services de l'ONF doivent être réalisés rapidement, c'est pourquoi le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le devis proposé.

Le devis d'un montant de 10785.10 € ht est analysé par les membres du conseil, le Maire apporte les explications nécessaires.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, Décide de valider la totalité du devis pour un montant de 10785.10 € ht soit 11863.62 € ttc

Autorise le Maire à signer le devis.

.

Séance levée à 20h50

Prochain Conseil Municipal vendredi 17 septembre 2021 à 20 h.